

ATTITUDES À ADOPTER



Pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté, il faut tisser un lien de confiance, ce qui peut exiger une modification de ses façons de faire et du temps. Voici quelques attitudes à adopter pour y arriver.

Se poser la question : de quelle manière l'activité ou l'action favorise-t-elle, ou au contraire défavorise-t-elle, la participation des personnes en situation de pauvreté ? Plus on considère leur participation comme incontournable, plus cette question devient comme un réflexe.

Reconnaître et valoriser les savoirs de chacun-e afin d'établir des rapports plus égaux.

Offrir un climat d'accueil respectueux et exempt de jugement, de discrimination. Une personne qui se sent la bienvenue, elle est plus susceptible de participer selon ses forces, ses capacités et ses envies. Tous les gestes comptent. Un premier contact chaleureux, qui met les gens à l'aise, peut donner le goût de revenir et de s'impliquer davantage. Si nécessaire, offrir à la personne qui fréquente votre organisation et qui voudrait s'impliquer dans une autre organisation ou un projet d'être accompagnée lors de la première rencontre.

Être ouvert-e aux idées nouvelles, être prêt-e à remettre ses propres idées en question et faire preuve de souplesse, quitte à abandonner une action pour en entreprendre une autre qui correspond mieux aux attentes des personnes concernées.

Adapter le rythme lorsque nécessaire et se rappeler que le processus est tout aussi important que le résultat. « Tout-e seul-e, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin », dit un proverbe africain. Il est important de trouver un équilibre entre l'exigence d'agir vite pour les organisations et la nécessité de faciliter la participation des personnes impliquées. Avec l'augmentation du télétravail qui implique une plus grande utilisation d'outils virtuels, une attention particulière doit être portée sur ce point.

